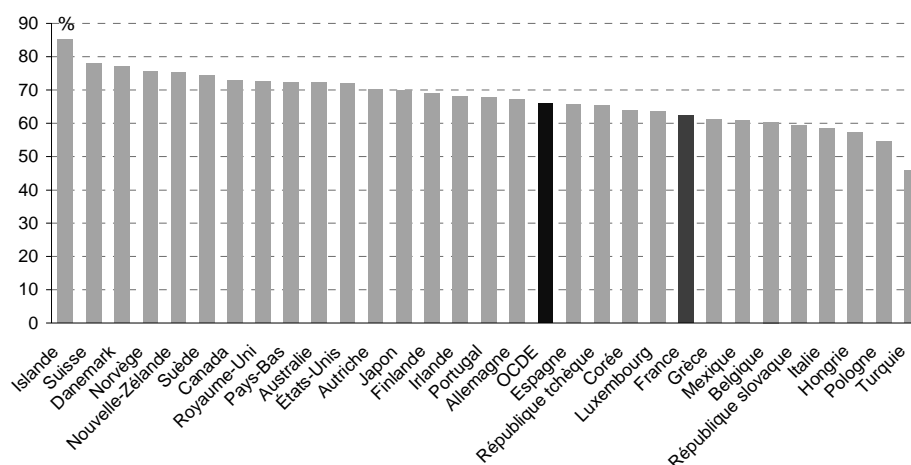


Perspectives de l'emploi 2007 – Comment la France se positionne t-elle?

Le marché du travail en France : une situation en voie d'amélioration, mais encore loin d'égaliser celle des pays les plus performants, souligne les *Perspectives de l'Emploi de l'OCDE*. Le taux de chômage a baissé depuis la fin des années 90. Reste que 62% seulement de la population en âge de travailler occupe un emploi, contre plus de 70% dans les pays les plus performants de l'OCDE tels que le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni ou les États-Unis (graphique 1). A 24%, le taux de chômage parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans est près du double de la moyenne OCDE. Et seulement 40% des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un emploi, contre 53% en moyenne dans la zone OCDE.

Graphique 1. Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi, 2006
Emploi, en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans



Source: Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007, www.ocde.org/els/perspectivesemploi/2007.

Mettre en place des politiques nationales appropriées pour tirer le meilleur parti de la mondialisation. Intensification des échanges internationaux et délocalisations n'ont pas nécessairement pour corollaire moins d'emplois, mais plutôt, davantage de réallocations d'emplois. Comme en témoignent différentes expériences étrangères, toutes les catégories de main-d'œuvre peuvent tirer également parti des fruits de la mondialisation. Mais la mise en place de politiques nationales appropriées en est une condition *sine qua non*, avance le rapport.

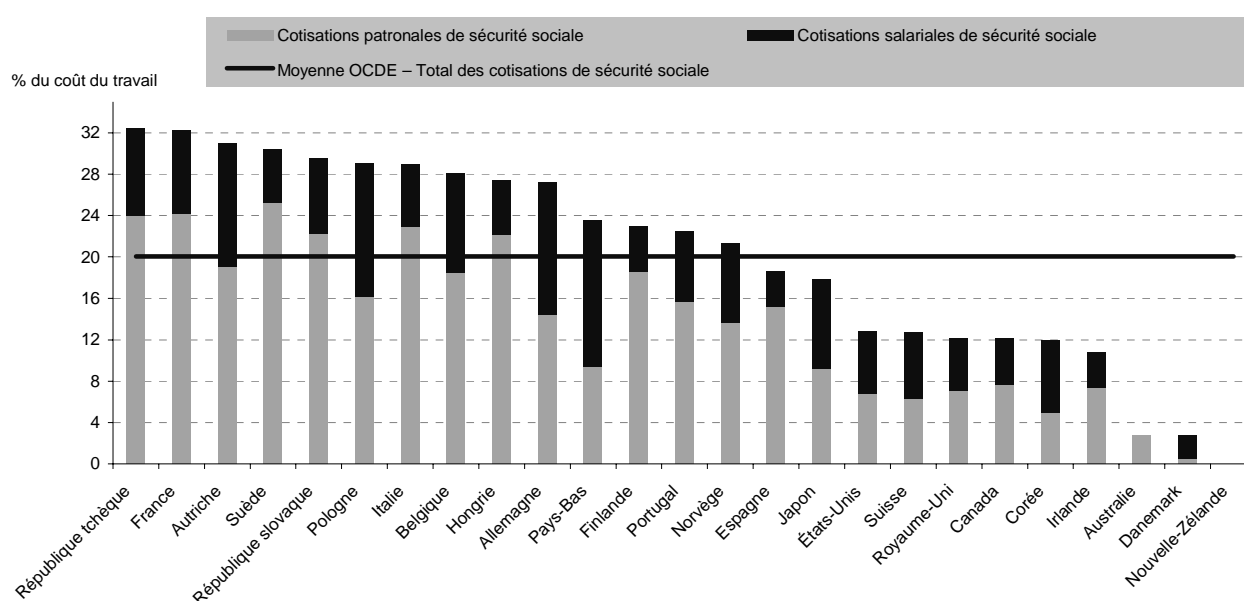
- Premièrement, la réglementation des marchés de produits et la protection de l'emploi doivent encourager la mobilité et la création d'emplois, là où sont les avantages comparatifs de l'économie française. L'important est d'assurer aux salariés une garantie de revenu adéquate en cas de perte d'emploi, et non de les maintenir artificiellement dans des emplois sans avenir. Cela appelle une refonte de la protection de l'emploi, permettant de concilier flexibilité et sécurité tout en limitant les problèmes posés par la dualité croissante du marché du travail. De récents travaux de recherche de l'OCDE présentent, à cet égard, différentes expériences étrangères innovantes.
- Deuxièmement, les services publics de l'emploi ont un rôle essentiel à jouer. En France, le soutien apporté aux chômeurs serait facilité par l'unification du service public de l'emploi et de l'assurance chômage, et par la mise en place d'un système d'incitation fondé sur les performances en termes de placements.

Le financement de la protection sociale repose trop fortement sur les prélèvements obligatoires sur le travail. Les dépenses publiques de protection sociale représentaient 29% du PIB en 2003, soit 9 points de plus que la moyenne OCDE. Près de 60% de ces dépenses sont financées par les cotisations sociales, un chiffre très élevé au regard des autres pays membres. La France gagnerait à réduire les cotisations sociales – qui pèsent quasi exclusivement sur les salaires – et à augmenter la part des autres impôts dans le financement de la protection sociale, avance le rapport.

- Premièrement, les cotisations sociales sont une taxe directe sur le travail. Le rapport estime que ces cotisations représentent en moyenne près d'un tiers du coût total du travail, pratiquement la part la plus importante au sein de l'OCDE (graphique 2). Et des prélèvements obligatoires élevés sur les salaires pèsent sur l'emploi, souligne le rapport.
- Deuxièmement, si rien n'est fait, les cotisations sociales pourraient encore augmenter dans les années à venir. En effet, le vieillissement de la population exerce une pression à la hausse sur les dépenses sociales publiques (sur les dépenses de retraite, mais également de santé) et par conséquent sur les taux de cotisations sociales. D'autres sources de financement doivent donc être mobilisées.
- Troisièmement, élargir l'assiette de prélèvement serait justifié dans le cas des dépenses sociales revêtant une forte dimension *collective*, telles que la santé. Augmenter le rôle de la fiscalité générale dans le financement de la protection sociale – que ce soit par l'impôt sur le revenu, la contribution sociale généralisée (CSG) ou la TVA sociale – permettrait de mieux distribuer la charge du financement entre les salariés, les entreprises et les autres groupes de population.
- Quatrièmement, en matière d'emploi, laquelle des trois options (impôt sur le revenu, CSG ou TVA sociale) constituerait la meilleure alternative aux cotisations sociales dépend de différents facteurs, et notamment de la réaction des salaires. Comparée aux deux autres options, la TVA sociale permettrait d'accroître la compétitivité des biens produits sur le territoire par rapport aux importations, au moins à court terme. Cela étant, la hausse de la TVA pourrait avoir des effets inflationnistes, avec une répercussion probable sur les salaires. En tout état de cause, les implications de chacune de ces trois options, en termes de redistribution des revenus, doivent être prises en compte dans l'évaluation de toute proposition de refonte du financement de la protection sociale, l'impôt sur le revenu étant plus progressif que la CSG, et particulièrement que la TVA sociale.

Graphique 2. **Cotisations de sécurité sociale, 2003**

En pourcentage du coût total du travail



Source: Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2007, www.oecd.org/els/perspectivesemploi/2007.

Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec le chef de la Division d'analyse et de politique d'emploi, M. Raymond Torres, par téléphone au (33) 1 45 24 91 53, ou par courriel à raymond.torres@oecd.org, ou Mme Anne Saint-Martin, (33)1 45 24 85 90, anne.saint-martin@oecd.org, ou Mme Ann Vourc'h (33) 1 45 24 17 27, ann.vourch@oecd.org.